

Introduction à l'étude du spirituel

REL 1112 (3 crédits)

À l'heure du foisonnement des publications autour de « la spiritualité », un pas de côté s'avère nécessaire pour comprendre ce phénomène.

En renonçant au singulier pour décrire le phénomène, et en privilégiant le qualificatif « spirituel » au substantif « spiritualité », les horizons sémantiques s'ouvrent : comment peut-on comprendre et qualifier un discours ou une attitude de spirituel? En quoi le spirituel indique-t-il autre chose que le religieux ne nommerait pas?

- (1) D'où vient-il, historiquement?
- (2) En quoi consiste-t-il, sur un plan typologique et thématique?
- (3) De manière transversale, quels enjeux épistémologiques se posent alors? Quelles méthodologies adopter pour l'aborder?

Pour plus
d'informations :



Renseignements :

gestion-tgde@ier.umontreal.ca
514-343-7506